

**Procès-verbal du conseil d'administration**

**du 27 juin 2022**

Séance n° 5 de l'année scolaire 2021-22, convoquée le 14 juin 2022

Présidence : Régis BERTHOLET, Proviseur

Nombre de présents : 18

Quorum : 13

Absents excusés : Mme Simonato et MM Carassio et Baile

Secrétaire de séance : Mme RAMPON

Questions traitées :	Nombre de feuillets
I. AFFAIRES ADMINISTRATIVES	1
II. AFFAIRES FINANCIERES	3
III. AFFAIRES SCOLAIRES	1
IV. QUESTIONS DIVERSES	2

Le Président,

**R. BERTHOLET**

  


Le secrétaire de séance,

**L. RAMPON**



Conforme aux délibérations

Le quorum étant atteint, la séance commence à 18h05

## I AFFAIRES ADMINISTRATIVES

### 1. Adoption du compte-rendu du précédent conseil d'administration, le 11 avril 2022

Vote :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------



**Le compte-rendu est adopté.**

### 2. Mise en conformité du règlement intérieur

Suite aux dernières modifications du règlement intérieur, ce dernier a été transmis aux services du rectorat qui ont accepté les modifications mais relevé plusieurs défauts de conformité sur d'autres points antérieurs du règlement intérieur, notamment sur la question de la confiscation des téléphones portables. Plusieurs aller-retour ont alors eu lieu avec les services afin de proposer des modifications conformes à l'usage dans l'établissement et au droit. Voici le dernier état des modifications, pour information.

### 3. Répartition des logements du lycée

Chaque année, le conseil d'administration vote la répartition des logements dans l'établissement. Une fois établie, cette liste est transmise à la région et au rectorat afin que les avantages en nature soient pris en compte fiscalement. Il n'y a pas de changement pour la rentrée, si ce n'est l'arrivée de Cédric Zaffalon à la place de Norbert Lozat.

Vote :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

**La répartition des logements est adoptée.**

### 4. Mode de vote aux élections des représentants de parents d'élèves

Pour rappel, M Bertholet explique qu'un vote en ligne via pronote serait beaucoup plus simple à organiser que le scrutin traditionnel mais que ce n'était pas possible jusqu'à présent. Dans le cas où des dispositions le permettraient pour la rentrée 2022, l'idée est de soumettre au vote cette proposition.

Vote :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

**Le vote électronique via pronote pour les élections de parents d'élèves est adopté, dans le cas où la nouvelle circulaire le permettrait à la rentrée 2022.**

## II AFFAIRES FINANCIERES et COMPTABLES

### 5. Conventions

**Convention de partenariat avec le centre Agathe** : M Bertholet souhaite formaliser le partenariat établi de longue date avec le centre Agathe, à travers plusieurs actions concernant la promotion de la structure, la mise en place d'action d'éducation à la sexualité et l'expertise psychologique du centre dans la prise en charge des adolescents.

**Convention d'occupation du gymnase par les associations** : la région propriétaire du gymnase, souhaite renouveler la convention de prêt du gymnase aux associations extérieures au lycée. Une réflexion est engagée par la région avec la mairie afin de revoir la convention cadre.

En attendant, pour l'année 2022/2023, la région souhaite qu'une participation financière soit demandée aux associations pour participer au frais de viabilisation (chauffage, eau, électricité).

Vote :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------



**Les conventions avec le centre Agathe et pour l'occupation du gymnase par les associations sont adoptés.**

### 6. Tarif de mise à disposition du gymnase

Mme Gomez propose de déterminer le principe de calcul suivant afin d'indiquer dans les conventions une participation financière pour les charges : Montant total des factures (gaz, électricité et eau) divisé par le nombre d'heure d'occupation du gymnase. Le coefficient obtenu permettra de calculer la participation financière de chaque association en fonction de son temps d'occupation de la salle. Il est proposé en accord avec la région, que l'association Gres Birds (basket handicapé) bénéficie de la gratuité.

Vote :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------



**Le mode de calcul du tarif d'occupation du gymnase est adopté.**

### 7. Contrats

**Contrat Vol Feu de vidéo surveillance** : Il s'agit du contrat de maintenance du système de vidéo surveillance pour l'année 2022, mais il a été signé fin 2021, ce qui justifie un vote du conseil d'administration (480€ TTC/an).

**Contrat avec un transporteur** dans le cadre des sorties scolaires : Mme Gomez, propose d'établir un contrat avec une société de car afin de faire baisser les coûts et de négocier en amont pour l'ensemble des sorties scolaires. Cela permettrait aussi de simplifier les procédures plutôt que de procéder une mise en concurrence à chaque voyage. L'idée est donc de voter le principe de ce contrat avant d'effectuer une mise en concurrence entre les sociétés de transport à proximité.

Vote :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------



**le contrat Volfeu ainsi que le principe d'un contrat annuel avec un transporteur sont adoptés.**

## 8. Don et legs

Mme Corbalan explique que se rendre à un spectacle, le lycée a affrété un car et que ce dernier n'étant pas plein, elle a proposé à l'association de danse de profiter du transport. En retour, l'association de danse souhaite faire un don au lycée pour l'option danse du lycée en effectuant d'un montant correspondant au prorata des places réservées dans le bus. Le partage de la facture n'ayant pas été prévu au départ et le lycée ayant déjà payé la prestation, il ne peut s'agir d'un remboursement mais plutôt d'un don que le conseil d'administration doit valider. Le montant de ce don s'élève à environ 537€. A ce jour, l'option est financée uniquement sur les crédits du lycée et cette aide permettra notamment de financer une partie des déplacements au spectacle.

Vote :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------



**Le don de l'association de danse est adopté.**

## 9. Service de restauration et d'hébergement : remise d'ordre pour la fin d'année

Contrairement aux autres années, il a été décidé de ne pas facturer aux familles l'ensemble du mois de juin, alors que les cours se sont arrêtés vers le 10 juin selon les niveaux. Mme Gomez propose les dates suivantes pour une facturation au plus juste :

10 juin pour les élèves de 2<sup>nd</sup>e (fin des cours)

16 juin pour les 1ères et 14 juin pour les terminales (fin des épreuves écrites du BAC).

Vote :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------



**Les remises d'ordre de fin d'année sont adoptées.**

## 10. Décision Budgétaires Modificatives : Prélèvement sur fonds de réserve

M Gomez propose un prélèvement sur fonds de réserve afin de renouveler du matériel vétuste de sciences physiques, pour un montant de 15 000€ (oscilloscopes, ...)

Vote :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------



**La décision budgétaire modificative est adoptée.**

### 11. Voyages

Plusieurs voyages sont en projet pour l'année prochaine et notamment l'échange avec l'Italie qui devrait débuter début septembre avec l'accueil des correspondants (3 au 24 septembre) puis le départ des français en Italie du 8 au 29 octobre. Une convention est établie avec le lycée Martinetti.

Par ailleurs, Mmes Corbalan et Cadic proposent un voyage à Paris pour les élèves des options théâtre et danse, début décembre 2022. Compte tenu des délais d'organisation, le voyage est présenté au vote, avec tous les détails de l'organisation : un voyage pour 35 élèves, en train, avec 2 nuits à Paris et un programme précis. La participation des familles devrait s'élever à 215€ et il y aura 3 accompagnateurs minimum.

Vote :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------



**La mobilité avec l'Italie et le voyage à Paris sont adoptés.**

### III AFFAIRES SCOLAIRES

#### 1. Rapport d'activité

M. Bertholet présente le rapport d'activité d'une trentaine de pages. Ce rapport fait état de l'ensemble des projets et des avancées de l'établissement. Il remercie toutes les personnes qui l'ont aidé dans la rédaction du document et s'engage à l'envoyer par voie électronique aux membres du CA, une fois l'ensemble des résultats connus. M. Bertholet souligne le nombre important de projets pédagogiques et salue le dynamisme de l'établissement.

### IV QUESTIONS DIVERSES

**Question des parents d'élèves** : maths dans le tronc commun : comment cela se passera-t-il au lycée Pierre du Terrail ?

M Bertholet explique que l'option mathématiques de 1<sup>ère</sup> s'adresse aux seuls élèves volontaires n'ayant pas déjà choisi la spécialité mathématique. Elle s'intègre à l'enseignement scientifique et a pour objet d'être assez pratique, avec un programme proche de celui des classes technologiques. Le programme établi à ce jour ne permet pas de rivaliser avec l'enseignement de spécialité et de ce fait, n'est pas adapté à de futures études scientifiques. Cet enseignement devrait être intégré au tronc commun à la rentrée 2023. Pour la rentrée de septembre, nous avons une vingtaine d'élèves inscrits.

**Bilan de l'année par les parents d'élèves** : les fédérations font état de retour de leurs adhérents sur l'année scolaire. Les retours sont peu nombreux mais globalement positifs avec une bonne ambiance de travail, un bon esprit et fort attachement à l'établissement. Les rencontres « tables ronde » ou conseil en orientation sont aussi appréciées pour aider les élèves et les familles à faire leur choix.

A contrario, quelques points pourraient être améliorés : la préparation au grand oral, des réunions parents/professeurs qui manquent, une organisation de la cantine perfectible et un regret pour les élèves de ne pas avoir pu participer au Challenge Bayard.

**Questions des professeurs** :

1/ Les professeurs proposent un accueil convivial des élèves de terminale le mardi 5 juillet, vers 10h, afin d'inciter les élèves à venir pour ce dernier jour, que ce soit pour le plaisir de se retrouver, ou pour envisager des choix de matière en vue du rattrapage... La proposition retenue est la suivante : les parents d'élèves achètent des viennoiseries, le lycée se charge des boissons et les professeurs assurent le service et l'accueil des élèves.

2/ le possible achat ou la mise à disposition d'une photocopieuse pour les élèves avec code (collectif ou individuel) et quota en dehors du CDI car ce n'est pas à Mme Di Bartolomeo d'assumer ce rôle.

M Bertholet explique que le problème ne concerne pas vraiment le photocopieur mais l'accès à l'imprimante depuis un ordinateur. Il est possible de déplacer l'imprimante mais la question est de savoir qui en assurera le bon fonctionnement sachant que ce type matériel en accès libre ne fonctionne jamais longtemps (bouchage papier, encre...). Le besoin des élèves d'imprimer parfois des documents reste entier et la proposition de Mme Corbalan est d'en parler avec les élèves de CVL afin de recueillir leur avis. Dans tous les cas, M Bertholet explique que l'entretien et la surveillance de cette imprimante va se poser à l'avenir et si ce n'est pas la rôle de la documentaliste, ce n'est pas non plus le rôle de

l'intendance, du secrétariat, de la vie scolaire, ou des agents région... Il est convenu que les impressions administratives soient assurées par le secrétariat (convocations notamment).

**3/ la modification du fonctionnement des cours de SNT.** M Bertholet rappelle que cette question doit être vue avec les professeurs concernés et que la réflexion avance afin à la fois d'optimiser l'emploi du temps et de maintenir les dédoublements en classe de 2nde.

**4/ les problèmes d'hygiène liés aux déjections canines dans le parc du lycée.** Plusieurs professeurs se plaignent de crottes de chien trouvées dans le parc du lycée. Ce n'est effectivement pas normal et M Bertholet demande à l'avenir aux propriétaires de chiens, de ne plus laisser leurs animaux en liberté dans le parc et de ramasser les crottes, le cas échéant.

La séance est levée à 21h20.